



LES AMIS DU VIEUX FONTAINE

Association pour la valorisation du patrimoine de Fontaine-lès-Dijon

Bulletin n° 175
Septembre 2025
ISSN 1164 – 3757

amisduvieuxfontaine@gmail.com
www.lesamisduvieuxfontaine.org

LA CHAPELLE SAINT-MARTIN À FONTAINE-LÈS-DIJON

Le 11 novembre 1965, il y a 60 ans, était inaugurée la chapelle Saint-Martin, rue du faubourg Saint-Nicolas à Fontaine-lès-Dijon. Contemporaine de l'église Sainte-Bernadette réalisée entre 1960 et 1964 à Dijon dans le nouveau quartier des Grésilles, ce n'est pas une église et elle n'est ni classée monument historique, ni labellisée « Patrimoine du XX^e siècle » comme celle-ci. Pourtant, le début de la construction de cette chapelle¹ a été une expérience si extraordinaire que les anciens qui l'ont vécue en ont toujours parlé avec des étoiles dans les yeux. Aujourd'hui, le dévouement et la dimension d'enthousiasme qui ont présidé à la naissance de ce bâtiment sont souvent oubliés alors qu'ils en font l'originalité. Par ailleurs, l'édification de ce nouveau lieu de culte s'inscrit dans l'aménagement du territoire lié au contexte des Trente Glorieuses et pose la question du rapport entre pouvoirs publics et autorités religieuses, dans le cadre de la séparation des Églises et de l'État. Elle montre quels compromis ont été trouvés entre les deux institutions.

Le contexte général

Depuis le XVIII^e siècle, la pratique religieuse connaît un certain déclin mais au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, au niveau national, l'heure est à l'optimisme. L'Église catholique, qui joue un rôle majeur dans l'encadrement de la population, multiplie les chantiers d'églises afin d'accueillir de nouveaux citadins, dont la pratique reste stable avant de s'effondrer dans les années 1968. L'édification de la chapelle Saint-Martin correspond donc au pic de ces constructions, qui se situe au milieu des années 1960.

Le contexte local

À Fontaine, à partir de 1957, la vie de la paroisse est ralentie par l'âge et les infirmités de son pasteur, le chanoine Romain (1878-1963), qui ne lui permettent plus d'avoir un ministère dynamique. Comme la paroisse Saint-Joseph, à proximité des nouveaux quartiers du sud-est de la commune, offre une grande vitalité, c'est vers elle que se tournent les chrétiens du bas de Fontaine. Les enfants sont catéchisés par le vicaire de Saint-Joseph, l'abbé Pinston. Il les réunit dans l'une ou l'autre des familles, mais pour tous ces habitants à l'écart du vieux village les trajets sont longs, que ce soit pour se rendre à Dijon à l'église Saint-Joseph ou à Fontaine, à l'église Saint-Bernard. Un lieu de formation religieuse, de rencontre avec les enfants et les adultes ainsi que pour la célébration des offices est nécessaire à mi-distance des deux églises.

¹ Archives diocésaines de Dijon (ADD), 5 L 13.2 : Chapelle Saint-Martin.

Le terrain du futur lieu de culte

En 1954, pour la municipalité, un lieu de culte est vu comme un équipement urbain², mais il n'est pas encore considéré comme un élément structurant de la ville. Dans la réflexion sur l'aménagement de Fontaine, en pleine urbanisation, le maire, Léonce Lamberton, est conscient de la nécessité d'un lieu de réunion cultuel à la fois pour les offices et pour le catéchisme dans le bas de Fontaine, où se concentre la construction de nouveaux immeubles. Il fait donc part au vicaire général Verpeaux de son désir de réserver un emplacement à cet effet. De son côté, l'Église est soucieuse d'offrir ses services aux populations des nouveaux quartiers.

En 1956, le curé Joseph Romain, le vicaire général et le maire se mettent donc d'accord pour réserver au futur centre religieux un emplacement dans le voisinage de l'école des Saverney qui vient d'ouvrir³. Les terrains côté est du chemin Saint-Nicolas sont morcelés entre un très grand nombre de propriétaires et l'achat prévu par l'évêché, représenté par le vicaire général René Lefebvre, est au minimum de 5 000 m². Or un terrain de 12 000 m², compris entre la rue du Faubourg Saint-Martin, celle du Faubourg Saint-Nicolas et la rue des Saverney, au lieu-dit les Bonnes-Mères-du-haut, appartient à Madame Jules Vincenot et à ses neuf enfants.

Sur le plan d'urbanisme, ce terrain est réservé aux sports, mais le maire est prêt à faire reculer cette zone, à l'ouest, au lieu-dit des Basses Combottes. La famille est d'accord pour vendre tout ou une partie de sa parcelle à l'évêché à condition, dans ce dernier cas, de se réserver toute la section qui longe la rue du Faubourg Saint-Nicolas pour pouvoir la lotir. L'évêché n'est intéressé que par une partie, mais veut avoir un terrain qui garde une façade sur la rue des Saverney mais aussi sur la rue du Faubourg Saint-Nicolas. Finalement la famille accepte la demande de l'évêché et l'accord de vente est conclu au printemps 1958.

Il faudra plus de trois ans pour que la vente soit effective en raison des difficultés à obtenir d'une part, des services de l'Urbanisme les tracés de voirie projetés et d'autre part, du géomètre du notaire le lever du terrain Vincenot pour son morcellement et l'établissement du plan masse touchant à la propriété future du diocèse.

En 1960, devant les lenteurs administratives qui empêchent de conclure la vente, le vicaire général René Lefebvre obtient du propriétaire de pouvoir utiliser le terrain promis pour une prochaine Mission. Pour l'abriter, on envisage d'acheter une baraque de la gare de Collonge mise en vente par la SNCF mais les pourparlers sont infructueux...

Finalement, c'est un terrain de 6 500 m² qui est acquis au printemps 1962, sur lesquels doivent être repris 300 m² pour l'élargissement de la rue des Saverney. À la somme convenue en 1958, l'association diocésaine doit ajouter 6% d'intérêts par an sur trois ans, plus les frais... mais, pour elle cette autorité, la construction à Fontaine n'est pas prioritaire.

Le permis de construire

Pourtant, grâce à la détermination des habitants, un avant-projet est présenté à différents organismes en novembre 1961. Tenant compte des diverses remarques, l'étude définitive est mise au point. Elle reçoit un avis favorable de la commission technique de l'ASECO (Association Sociale Éducative et Culturelle de la Côte-d'Or), et une demande de permis de construire est déposée en février 1962.

Le 10 avril 1962, malgré les réserves des services de l'Urbanisme, qui trouvent que l'architecture ne convient pas à un lieu de culte, le permis de construire est accordé à l'association diocésaine

² En 1965, un lieu de culte est reconnu comme répondant à une installation d'intérêt général.

³ ADD, 5 L 13.2: Courriers du chanoine Romain au vicaire général René Lefebvre 15 octobre 1955 ; 8 mars 1956 ; 13 février 1957.

La Mission

Dans les années soixante, la paroisse de Fontaine est composée de deux populations distinctes, celle ancienne du village, dite Saint-Bernard, et celle dite Saint-Martin, formée de nouveaux venus, dépayrés et qui s'ignorent. En 1960, un missionnaire doit venir dans le bas de Fontaine, mais il n'y a pas de salle de réunion et les églises sont éloignées de là. L'abbé Pinston, délégué par la paroisse Saint-Joseph pour l'administration spirituelle du bas de Fontaine, lance alors l'idée que, sur le terrain que l'Association diocésaine est sur le point d'acquérir, les hommes pourraient entreprendre la construction d'une chapelle, les uns procurant l'argent pour l'achat des matériaux, les autres les mettant œuvre en travaillant ensemble. Palliant l'absence de lieu de regroupement, à l'instar de l'abbé Pinston, le Père Hut, un prédicateur belge, missionnaire oblat de Marie Immaculée, va de foyer en foyer et relaie l'idée. Il présente la chapelle, non pas comme un simple « empilement de briques », mais comme un moyen de construire une communauté et de permettre de se découvrir en travaillant ensemble selon ses possibilités. L'adhésion au projet suscite beaucoup d'espoir chez les responsables. L'intérêt pastoral est évident et les économies ne sont pas négligeables, car si les gens du bas de Fontaine prennent en charge, pour la presque totalité, par des prestations bénévoles la mise en œuvre des matériaux, il n'y a plus qu'à acheter ceux-ci et le matériel, quand ils ne sont pas offerts ou prêtés.

Les compagnons bâtisseurs

Les bénévoles désireux de s'impliquer manuellement ne disposent ni des ressources, ni des moyens pour mener à bien seuls cette construction. C'est pourquoi il est fait appel aux compagnons bâtisseurs de l'Association Sociale Educative et Culturelle de la Côte-d'Or (ASECO)⁴ présidée par Monsieur Bernard avec comme conseiller technique, Monsieur Salvert. Comme il faut construire en urgence dans le diocèse églises, chapelles, salles de réunion pour le catéchisme, les œuvres et les mouvements catholiques, cette association a été fondée par l'évêché de Dijon, afin d'aider à coordonner et à financer les travaux de réparations ou de constructions nouvelles dans le diocèse. L'association a pour mandat d'aider matériellement et financièrement les associations paroissiales pour le compte de l'Association diocésaine.



Le logo de l'ASECO en 1960

Pour mener à bien la construction d'une chapelle et lui donner une existence légale, un groupement de bonnes volontés ne suffit pas : un organisme fontainois disposant de la personnalité morale est obligatoire. C'est pourquoi, le 20 janvier 1962, une filiale de l'ASECO, l'association Saint-Martin de Fontaine, est constituée avec pour objectif exclusif la construction d'une chapelle provisoire afin de desservir le quartier du futur centre paroissial, dont les abords seront aménagés en terrain de sports et en parking⁵.

L'association Saint-Martin est le maître d'ouvrage avec toutes les prérogatives et les responsabilités que cela comporte. Elle reçoit le concours de l'ASECO qui met à sa disposition le terrain pour le compte de l'Association diocésaine, participe au financement à hauteur de 10%, fait les études et passe les marchés avec les architectes et les entrepreneurs proposés par l'association Saint-Martin⁶. Un comité technique de 11 membres, sous la présidence de Raymond Fanet, animateur paroissial et technicien de la Ville de Dijon, se met au travail. Le président fait office de maître d'œuvre. Tous les avant-projets doivent être obligatoirement soumis et approuvés par le comité technique de l'ASECO.

⁴ ADD, 5 L 09 : ASECO.

⁵ ADD, 5 L 13.2 : Constitution le 20 janvier 1962, dépôt auprès de maître Jouffroy le 26 janvier 1962. Déclaration auprès de la Préfecture le 31 janvier 1962.

⁶ ADD, 5 L 13.2 : Convention entre l'association paroissiale et l'ASECO, 1^{er} octobre 1962.

L'attitude de la municipalité de Fontaine-lès-Dijon

L'édifice est construit sous la seule responsabilité de l'évêché, mais il est tributaire de l'intervention d'acteurs publics. L'implantation notamment suppose de nombreux contacts avec les autorités administratives. Les rapports entre les services épiscopaux et la municipalité de Fontaine sont excellents. Le maire, Léonce Lamberton, conscient des difficultés rencontrées par les autorités religieuses, ne ménage pas ses efforts pour trouver des arrangements et soutenir les démarches de l'association diocésaine pour acquérir le terrain. Il fait ce qu'il faut pour établir les infrastructures nécessaires à la desserte de l'établissement projeté. Le branchement d'eau est voté à l'unanimité par le conseil municipal afin de permettre l'ouverture du chantier. Le chemin du faubourg Saint-Nicolas est redressé et s'il n'est pas goudronné et élargi, c'est qu'il faut pouvoir acquérir les terrains nécessaires. Par ailleurs, lors de la maladie du chanoine Romain, la municipalité met à la disposition de l'évêché un logement⁷ afin de permettre d'apporter l'aide d'un prêtre résidant à Fontaine, l'abbé Philbée, de manière que le chanoine ne soit pas perturbé au presbytère. Les échanges entre les services épiscopaux et la mairie rendent compte de cet état d'esprit de courtoisie dans lequel les relations évoluent⁸.

Les perspectives de fonctionnement du chantier

Pour la construction de la chapelle provisoire, il est prévu que les matériaux soient mis en œuvre par des équipes de volontaires apportant leur concours bénévole un ou deux jours par semaine, suivant un roulement établi en fonction des aptitudes, de la nature des travaux et des intempéries. Le samedi après-midi durant 5 heures et le dimanche pendant 8 heures, des effectifs de 25 personnes sont escomptés. Les jours fériés, ils passent à 15 hommes pour 8 heures de travail. En semaine, les responsables tablent sur 3 ou 4 personnes pour venir 8 heures selon leurs jours de repos. Un comité est chargé du roulement. Des entreprises de travaux publics et du bâtiment ont promis de prêter certains outillages ou machines destinés à faciliter le travail et la conduite d'engins sera parfois assurée bénévolement par le conducteur habituel⁹.

Le début des travaux

L'appel lancé à la population pour bâtir la chapelle est entendu. 60 personnes de toutes conditions et de tous métiers s'inscrivent, avec parmi eux des entrepreneurs de Fontaine, qui prêtent leur concours bénévolement. Le 8 avril 1962, deux jours avant l'obtention officielle du permis de construire, 15 hommes se retrouvent dans le champ où doivent s'élever les murs de l'édifice, pour installer l'entrepôt à outils en bois nécessaire aux entreprises, sur lequel ils inscrivent « sur cet emplacement s'élèvera la chapelle Saint-Martin ». Des pieux de bois fichés dans le pré délimitent les grandes lignes de la future chapelle. Le 11 avril, la première pelle mécanique exécute le creusement des fondations, 25 hommes se mettent au travail avec pelles, pioches, brouettes de sable et bétonnière pour couler les fondations. Les effectifs sont composés aussi bien de jeunes de 13 à 17 ans que de retraités « riches en expérience et en loisirs¹⁰ ». 

La cabane de chantier et le creusement des fondations © Bibliothèque municipale de Dijon, avril 1962.

⁷ 10 rue de la Confrérie.

⁸ ADD, 5 L 13.2 : Lettre du vicaire général, René Lefebvre à Monsieur le Maire, 25 avril 1962. Réponse de Léonce Lamberton, 29 avril 1962.

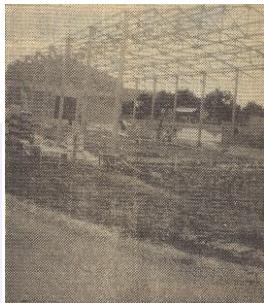
⁹ ADD, 11 V 13, Assurance accident pour travaux bénévoles 14 décembre 1961. 7 l 13 : Lettre de Raymond Fanet au président de l'ASECO, avril 1962.

¹⁰ *Le Bien public*, 12 avril 1962 « Bientôt Saint-Martin aura sa chapelle érigée par les compagnons bâtisseurs ».



Bénédiction de la première pierre, *Le Bien public*, 21, 22,23 avril 1962.

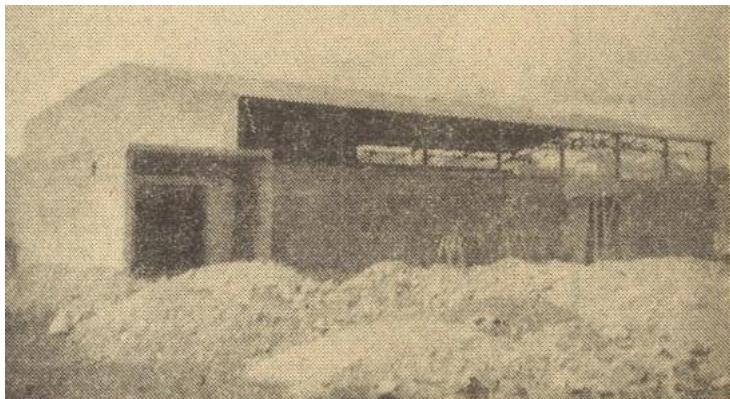
La charpente métallique © *Côte-d'Or Catholique*, 8 juillet 1963.



Un nouveau curé : l'abbé André Philbée

Le 20 avril 1962, dans le champ, sous les étoiles, l'évêque de Dijon, Mgr Sembel, assisté du vicaire général Mgr Lefebvre, procède à la bénédiction de la première pierre qui doit être scellée dans la maçonnerie de la chapelle¹¹.

Le 1^{er} juillet 1962, la charpente est posée. En novembre, le gros œuvre est achevé¹².



L'avancement du gros œuvre © *Le Bien public*, 23 juin 1963.

Le chanoine Romain, obligé de se démettre pour raison de santé, est remplacé comme curé de la paroisse par l'abbé Philbée qui est installé le 17 septembre 1962. Interlocuteur naturel du maire Léonce Lamberton, il est mis au courant par ce dernier du projet de plan d'urbanisme directeur de la commune de Fontaine-lès-Dijon que la direction départementale du ministère de la construction se prépare à transmettre à la Préfecture pour approbation par le Ministre. Le maire lui explique que pour réserver le terrain du futur centre religieux, la parcelle sur laquelle est implanté le bâtiment doit être élargie à l'angle du futur carrefour pour répondre aux normes. Un avant-projet du plan masse de l'ensemble cultuel est nécessaire pour permettre le transfert des terrains à l'association diocésaine et, dans l'urgence, le curé fait appel à l'architecte fontainois Hurpy pour l'établir, ce qui lui vaut, en mars 1963, un rappel de l'ASECO qu'une telle démarche nécessite l'acquisition de terrains et qu'elle aurait dû être obligatoirement ratifiée par l'association Saint-Martin dont l'abbé est membre de droit pour transmission à l'évêché¹³. Pour l'évêché de Dijon, confronté à l'expansion urbaine et au projet gouvernemental de village centre où seront groupés les services administratifs, école, poste, et qui avait à prévoir pour un avenir immédiat pas moins de 18 chapelles ou églises à construire¹⁴, il n'est pas question pour l'instant d'étudier la construction d'une nouvelle église à Fontaine et il n'y a pas lieu de modifier les limites actuelles de leur propriété. On voit que chaque autorité a ses préoccupations et qu'une collaboration dans le dialogue est constamment nécessaire afin d'éviter les disfonctionnements. Par ailleurs, l'abbé Philbée qui réside dans le vieux village doit gérer le quotidien d'une paroisse, avec dans le vieux bourg une église, une salle paroissiale et un presbytère. Pour lui, il n'y a donc pas que Saint-Martin, ce qui crée des tensions avec le président de l'association Saint-Martin.

¹¹ *Le Bien public*, 21, 22, 23 avril 1962 « Sous la lumière des projecteurs, S. Exc. M^{gr} Sembel a procédé hier soir à la bénédiction de la première pierre de la chapelle Saint-Martin de Fontaine-lès-Dijon ».

¹² *Bulletin de la kermesse*, 2002 : photos du chantier, p. 10.

¹³ ADD, 11 V 13 : Ministère de la construction, Lettre du directeur départemental de la construction au président de l'ASECO, 28 février 1962.

¹⁴ *Côte-d'Or catholique*, « Tenace et efficace, l'ASECO continue son œuvre de construction », 8 juillet 1962.

L'arrêt du chantier au printemps 1964

Après deux ans d'existence de l'association Saint-Martin, le rapport moral¹⁵ présenté à l'assemblée générale du 26 juin 1964 par le président indique que, depuis la dernière assemblée du 5 mai 1963, les nuages se sont accumulés. L'équipe animatrice s'est amenuisée en raison de circonstances extérieures et le nombre de travailleurs s'est réduit de manière très sensible. Malgré tout, les travaux se sont poursuivis samedi, dimanche et jours fériés jusqu'aux gelées. Mais en décembre 1963, le contrat d'assurance n'a pu être reconduit dans sa forme primitive et aucune compagnie n'a voulu assurer un chantier de bénévoles pour une somme acceptable. À cet obstacle, sont venues s'ajouter les difficultés inhérentes à l'application des lois sociales aux travailleurs bénévoles. Par ailleurs, l'association s'est vu solliciter pour la réfection de la salle Sainte-Catherine, rue Jehly-Bachellier, nécessaire aux activités de la paroisse, ce qui n'est pas prévu par les statuts. Il n'est donc plus possible de continuer dans le cadre actuel. Surtout, comme il est impossible de poursuivre les travaux sans assurance accident, le chantier est interrompu¹⁶.



La messe qui précède l'assemblée générale

© *Le Bien public*, 30 juin 1964.

La modification des statuts de l'association Saint-Martin

Pour résoudre cette question d'assurance, l'association est contrainte de modifier ses statuts avec l'aide juridique de l'ASECO et de s'aligner sur les dispositions réglementaires types adoptées par les autres associations paroissiales fondées à l'initiative de l'ASECO. Un technicien du bâtiment est recruté, d'autant que le président, Raymond Fanet, pour des raisons professionnelles, n'a plus les mêmes disponibilités pour visiter le chantier. Sollicité par l'ASECO, le Fontainois Roger Rouzet devient le nouveau maître d'œuvre rémunéré pour le compte du maître d'ouvrage Raymond Fanet. Sa mission est d'assurer la mise au point des études nécessaires à la reprise et à l'achèvement de l'ouvrage et de diriger les travaux¹⁷.

La démission du président de l'Association Saint-Martin

Parallèlement, à la fin de l'année 1963, l'abbé Pinston qui était l'âme de Saint-Martin est nommé vicaire de la paroisse Saint-Paul en raison de son expérience des quartiers ouvriers¹⁸. Cet éloignement attriste profondément le président de l'Association Saint-Martin, Raymond Fanet, pour qui ce prêtre était l'âme de Saint-Martin¹⁹. Les questions matérielles prenant de plus en plus le pas sur le spirituel, le 3 novembre 1964, Raymond Fanet donne sa démission au président de l'ASECO. La construction de la chapelle n'est plus un travail communautaire et missionnaire puisque les bénévoles du bas de Fontaine doivent être écartés du chantier et cette évolution ne correspond plus à ses convictions.

¹⁵ *Le Bien public*, 30 mai 1964 : « Dimanche, les membres de Saint-Martin de Fontaine-lès-Dijon ont tenu leur assemblée générale.

¹⁶ ADD, 11 V 13 : Assemblée générale du 13 avril 1964.

¹⁷ ADD, 11 V 13 : Contrat entre Raymond Fanet maître d'ouvrage et Roger Rouzet, métreur vérificateur, faisant fonction à titre exceptionnel de technicien, s.d.

¹⁸ ADD, 5 L 1.2 : Lettre du vicaire général Lefèbvre à Raymond Fanet, le 1er décembre 1963.

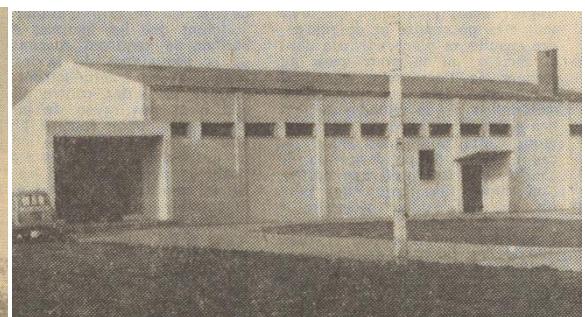
¹⁹ ADD, 5L 1.2 : Lettre du 3 novembre 1964 de Raymond Fanet au président de l'ASECO.

La reprise du chantier

En mars 1965, l'ASECO et l'association des compagnons bâtisseurs de Saint-Martin, présidée à présent par Robert Morlot, intendant à Saint-François, décident l'achèvement de la chapelle et, pour éviter que les intempéries n'amènent une détérioration rapide de l'œuvre commencée, confient les finitions à des entreprises privées de la paroisse pour la maçonnerie, la plâtrerie, la menuiserie, la serrurerie, l'électricité et à des entreprises dijonnaises pour le chauffage et l'étanchéité²⁰. Les plans initiaux sont légèrement modifiés sans porter atteinte à l'aspect extérieur du gros œuvre. Le bâtiment conserve le dépouillement voulu par les auteurs²¹. Les appels d'offre sont lancés le 20 mars, les travaux redémarrent le 10 mai et sont terminés en septembre.



Vue de la façade ouest, état des travaux en août 1965.
© *Le Bien public*, 16 mai 1965.



La chapelle lors de l'inauguration
© *Le Bien public*, 13 novembre 1965.

Le financement

La loi de séparation implique la prise en charge des constructions des nouveaux lieux de culte par les institutions religieuses elles-mêmes. Tout financement public est exclu. Pour payer l'achat du terrain et les travaux, les quêtes²² et les dons ne sont qu'une petite part des sommes nécessaires. C'est pour trouver le principal que l'ASECO et les associations paroissiales recherchent des compagnons bâtisseurs, c'est-à-dire des chrétiens qui s'engagent à verser périodiquement une somme en rapport avec leurs revenus. La multiplicité des petits versements déductibles des impôts donne une somme appréciable, qui permet à l'association Saint-Martin de réaliser un emprunt sur 15 ans auprès de l'ASECO, qui sert d'intermédiaire de l'association nationale pour la construction d'édifices religieux. Le projet fait aussi l'objet d'un parrainage de la paroisse Saint-Joseph, qui apporte son concours en participant pour moitié au coût de construction. Pour disposer de davantage de fonds, en plus de ceux apportés par les compagnons bâtisseurs, une modeste fête de charité a lieu en 1962, puis une kermesse est organisée en 1963 et les années suivantes afin de financer les travaux confiés à des entreprises. Pour les fêtes de fin d'année 1966, une série de 6 cartes postales publiée par la Maison Duhuy, rue Merceret, est vendue en porte à porte afin de faire face aux échéances souscrites par les compagnons bâtisseurs²³. Grâce à tous ces moyens, la chapelle est entièrement payée en 1975, mais déjà il faut financer la réparation de la toiture...

²⁰ *La Bonne Nouvelle*, Carême 1965.

²¹ ADD 11 V 13 : Commission technique de l'ASECO, 30 novembre 1964.

²² ADD 5 L 09 : Courrier du président de l'ASECO au curé de Fontaine du 25 septembre 1964. Le chantier bénéficie de la quête annuelle organisée par l'ASECO au profit des constructions cultuelles.

²³ *La Bonne nouvelle*, Noël 1966.

L'architecture

L'architecture de la chapelle Saint-Martin répond à une volonté de modernité, de simplicité, d'économie. Le décor est d'une grande sobriété pour contribuer à une spiritualité dépouillée obéissant aux directives du Concile Vatican II. Dans le paysage, seule la croix qui surmonte l'entrée distingue la chapelle d'un simple entrepôt.

Pour réaliser cet édifice rapidement et avec un coût modéré, on utilise des matériaux solides et bon marché : la brique, une ossature métallique, une couverture en fibrociment. Les parties en béton moulé restent brutes de décoffrage, sans enduit.



La chapelle Saint-Martin en 1966, carte postale.

La chapelle adopte un plan à nef unique, dépourvu de tout pilier. Elle mesure 23 m de long, 13,5 m de large et 5,22 m de haut. Les dimensions permettent d'accueillir 250 personnes assises. Le sol de la nef est d'abord en terre battue puis en ciment teinté. Il offre une légère déclivité aboutissant au niveau inférieur de la première marche du chœur, afin de permettre une vue facile sur l'officiant. Le chœur s'élève vers l'autel, placé de sorte que le célébrant soit face à l'assistance, par deux marches en comblanchien lisse, tandis que le tabernacle est fixé dans un pan de mur loin de l'autel. Le chœur, revêtu d'un opus incertum également en comblanchien, est agrémenté d'une croix en bois portative.

L'éclairage de l'édifice est donné par des baies vitrées à 3,35 m du sol. Un faux plafond insonorisé reçoit des hauts parleurs encastrés et comporte des rampes électriques permettant un jeu de lumière différent selon les phases de l'office. Des bancs sont répartis de part et d'autre d'une allée centrale et de deux dessertes latérales.

À gauche de la petite porte d'entrée de la façade donnant sur la rue du Faubourg-Saint-Nicolas, dans une niche, derrière une vitre, une statue de la Vierge²⁴ accueille les fidèles. À droite, une sculpture en fer forgé de René Feuillé représente saint Martin, le patron de la chapelle²⁵. Au fond de la grande entrée conçue en hall, un panneau décoratif en dalle de verre de couleur et ciment relief, réalisé par l'atelier de vitraux Weinling, un carrelage en petits carreaux bleus de 2 x 2 cm et un cadre de frisette vernie servent de décor à une cuve baptismale néo-médiévale, en pierre reconstituée comme la statue de la Vierge.

Au nord, une cloison sépare la chapelle d'une salle de réunion de 45 m² avec au-dessus, pour le rangement, un niveau non habitable desservi par un escalier. L'ensemble est complété par une chaufferie pour un générateur d'air pulsé, un bureau, une sacristie et des toilettes adossés à l'ouest.²⁶

²⁴ <http://www.lesamisduvieuxfontaine.org/la-vierge-a-loiseau-de-la-chapelle-saint-martin-a-fontaine-les-dijon/>

²⁵ PAVÈSE, Sigrid, « Le Saint-Martin en fer forgé de la chapelle Saint-Martin de Fontaine-lès-Dijon », *Bulletin des Amis du Vieux Fontaine*, n° 98, Juin 2006.

²⁶ *Le Bien public*, 16 mars 1965 : « *Le futur Centre culturel de Saint Martin à Fontaine-les-Dijon* » par Pierre Griffon des compagnons bâtisseurs de Saint-Martin.



La Vierge à l'oiseau, carte postale.



Cuve baptismale dans le hall d'entrée, carte postale.



Saint-Martin, fer forgé.

L'inauguration de la chapelle Saint-Martin

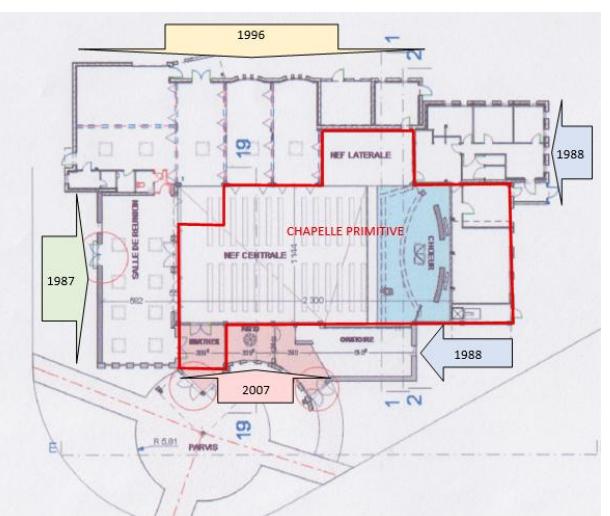
Après quatre années de travail et de peine, la chapelle est inaugurée le 11 novembre 1965 pour la fête de Saint-Martin, en présence de nombreuses autorités civiles et religieuses²⁷, par une messe concélébrée par le curé de Fontaine et plusieurs curés de Dijon, sous la présidence du vicaire général. La chapelle est bénie rituellement, ainsi que la statue de la Vierge offerte par les entrepreneurs du chantier²⁸. L'office est suivi d'une réception par le curé Philbée dans la salle paroissiale, annexe de la chapelle. Désormais, la messe est célébrée chaque dimanche par le curé de Fontaine et les réunions paroissiales de catéchisme se font à Saint-Martin et non plus au presbytère. L'aménagement intérieur se poursuit pendant l'année 1966. Quelques massifs et arbustes sont plantés aux abords.

Les extensions de 1987-1988



En 1965, la chapelle se dresse au milieu des champs et des vergers. 22 ans plus tard, les besoins ont évolué car les Fontainois sont plus de 7 000 dont beaucoup de jeunes couples avec enfants. Sous l'impulsion de l'abbé Marc Robin, pour développer la vie paroissiale, la chapelle est agrandie avec la création à titre gracieux par l'architecte Robert-Pierre Besson d'une nouvelle salle de réunion en 1987 et l'année suivante de bureaux, d'un secrétariat, d'une sacristie et d'un oratoire l'année suivante. Pour ces transformations, on fait l'inverse des années 60 : les entreprises exécutent le gros œuvre et les bonnes volontés s'occupent des finitions. Les nouveaux espaces sont inaugurés le 3 décembre 1988²⁹ et deviennent le centre de vie de toute la paroisse.

avec la création à titre gracieux par l'architecte Robert-Pierre Besson d'une nouvelle salle de réunion en 1987 et l'année suivante de bureaux, d'un secrétariat, d'une sacristie et d'un oratoire l'année suivante. Pour ces transformations, on fait l'inverse des années 60 : les entreprises exécutent le gros œuvre et les bonnes volontés s'occupent des finitions. Les nouveaux espaces sont inaugurés le 3 décembre 1988²⁹ et deviennent le centre de vie de toute la paroisse.



Les extensions successives. Plan de 2006 d'Yves Gauthier. Ajouts Sigrid Pavèse.

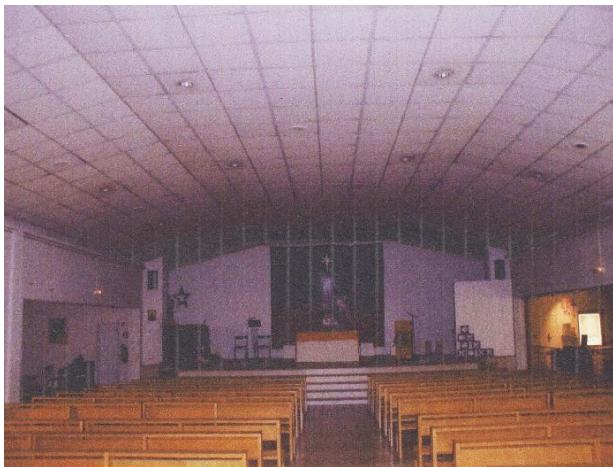
²⁷ *Le Bien public*, 13-14 novembre 1965 : « Jeudi à Fontaine-lès-Dijon, une foule nombreuse et recueillie a participé à l'inauguration de la nouvelle chapelle Saint-Martin ». L'article d'Omer Viennet cite le nom des personnalités.

²⁸ *La Bonne nouvelle*, Noël 1965.

²⁹ Rapport pour la visite pastorale de Mgr Coloni, 1992.

L'agrandissement de 1997

En 1996, la population dépasse 9 000 habitants. Saint-Martin n'a plus les capacités d'accueil nécessaires. À la demande de l'abbé Guy Vincent, l'architecte Jean-Emmanuel Besson propose un nouvel agrandissement de 220 m², ayant pour originalité la création de salles modulables par un jeu de cloisons mobiles, afin de s'adapter à toutes les circonstances de la vie paroissiale. C'est ainsi que de part et d'autre de l'ancien hall sont créés des salles de catéchisme et une salle de convivialité. La chapelle est dotée d'un clocher de 9 m de haut surmonté d'une croix et le nouvel espace est inauguré par M^{gr} Coloni le 12 octobre 1996³⁰. L'année suivante, un petit jardin est aménagé aux abords par les paroissiens, et en 2000, lors du ravalement de trois façades, le Saint-Martin en fer forgé est déplacé sur le clocher où prend place une petite cloche.



La nef vue vers le chœur, 2006 © Yves Gauthier.



La nef vue depuis le chœur, 2006 © Yves Gauthier.



La façade et le clocher, 2006. © Yves Gauthier.

³⁰ *Le Bien public*, 11 octobre 1996 : « Inauguration à Saint-Martin », 21 octobre 1996 : « Le nouvel espace Saint-Martin ».

Les modifications intérieures de 2007

À l'initiative de l'abbé Dominique Garnier, la chapelle est réhabilitée en 2007 par l'architecte fontainois Yves Gauthier afin de rendre plus chaleureux l'accueil des fidèles. En effet, des travaux sont nécessaires pour augmenter à nouveau la capacité d'accueil, mettre aux normes les issues de secours, revoir l'électricité, la sonorisation et l'isolation. Au fil du temps, les diverses adjonctions de bâtiments ont obscurci la nef. La toiture est donc percée en quatre points pour la désenfumer et apporter un éclairage zénithal au-dessus de l'autel. Le faux plafond susceptible de contenir des fibres d'amiante est remplacé par un plafond en dôme. Plus accueillant, il joue le rôle de coupe-feu vis-à-vis de la charpente métallique et permet une meilleure répartition du son, tandis qu'une lumière indirecte est diffusée depuis les corniches pour les moments de recueillement et que trois nouvelles fenêtres latérales augmentent encore l'éclairage. Afin de pouvoir passer ponctuellement de 800 à 1 000 places assises pour les fêtes liturgiques importantes, la salle de réunion est ouverte et les portes repliables sont déplacées. Le chœur est également modifié. Une paroi incurvée détachée du mur aveugle derrière l'autel est ajourée en son milieu par une croix lumineuse grâce à un éclairage indirect. L'estrade en pierre de Nuits-Saint-Georges est découpée sur deux niveaux incurvés : le niveau supérieur pour le célébrant, le niveau intermédiaire pour l'ambon et l'animation.

Un nouveau mobilier liturgique

Les transformations opérées par Yves Gauthier font de la chapelle Saint-Martin une véritable ode à la lumière, que vient amplifier l'adoption du verre plat comme matériau pour le mobilier liturgique. De formes géométriques, il joue sur l'opaque et le transparent. L'autel a la forme du V de la victoire car pour un chrétien la désespérance n'est pas possible. L'ambon, lui, est un livre ouvert. Il est placé à l'avant pour que soient nettement identifiés, d'un côté la table du pain de vie avec l'autel et de l'autre, la table de la parole. Le tabernacle est suspendu dans la cloison vitrée afin de le rendre accessible de la nef centrale ou de l'oratoire. Il a été réalisé par Gérard Drexler, de même que le chemin de Croix et un tableau représentant saint Martin. L'ensemble est inauguré par M^{gr} Minnerath, archevêque de Dijon, le 14 décembre 2008.



L'intérieur de la chapelle et le mobilier liturgique, 2022 ©Bérangère Théveniaud.

Les modifications extérieures de 2007

L'oratoire est étendu et la chapelle est pourvue d'un patio qui relie l'oratoire au narthex doté de portes vitrées et d'un auvent extérieur pour visualiser d'avantage l'entrée et abriter les fidèles à la sortie des offices. Une grande croix en béton blanc³¹ surmonte l'auvent, affirmant davantage la fonction de l'édifice. Des grilles de protection à l'arrière du patio et de l'oratoire ont été posés. Elles portent des symboles eucharistiques rappelant hosties, gerbes d'épis et poissons. Aujourd'hui, tout un jeu de volumes et de pentes inversées estompe la forme basique de la chapelle primitive.



La chapelle Saint-Martin © eglise-info.com.

L'histoire la chapelle Saint-Martin est d'abord celle des habitants du bas de Fontaine pour rendre l'Église présente dans leur quartier situé à la périphérie et qui était considéré comme un écart. Se sentant abandonnés, ils ont décidé de construire eux-mêmes, de leurs mains, une chapelle de proximité qu'ils ont imaginée très simple. Néophytes ou compétents, jeunes ou plus âgés, issus de tous les milieux, ces pionniers ont donné de leur temps pour monter les murs, établir la charpente et la couverture, conscients d'être utiles, de répondre à un besoin. Cette expérience humaine qui assurait la cohésion d'un groupe de chrétiens et donnait un sens à leur engagement s'est arrêtée au gros œuvre, pour des raisons d'assurance essentiellement. La construction s'est poursuivie avec des entreprises professionnelles et des compagnons bâtisseurs du diocèse, mais elle demeure dans les mémoires d'abord comme l'œuvre des compagnons bâtisseurs de Fontaine qui ont fourni argent ou travail. La chapelle a été agrandie à plusieurs reprises et de provisoire, elle devenue définitive mais son noyau, qui demeure, est inséparable de l'esprit de fraternité expérimenté dans un projet commun permettant d'entrer en contact, de s'entraider. Œuvre de compagnons dont l'étymologie signifie celui avec qui on partage son pain, nul édifice que cette chapelle ne mérite mieux d'être placé sous le patronage de saint Martin, qui fut patron primitif de Fontaine, de ses vignerons et de leur caisse de secours mutuel.

Sigrid Pavèse

COTISATION :

La cotisation de 2025 s'élève à 18 €. Seuls les chèques sont acceptés. Merci d'envoyer ou de déposer votre chèque, à : Les Amis du Vieux Fontaine, CAPJ, 2 rue du Général-de-Gaulle 21121 FONTAINE LES DIJON.

Pour 2025 vous avez acquitté votre cotisation : oui - non

³¹ *Le Bien public*, 18 novembre 2007 : « Les travaux se poursuivent jusqu'au début 2008, l'intérieur de la chapelle Saint-Martin est resplendissant » ; Entretien de l'auteur avec Dominique Garnier le 9 janvier 2009.